

CHANCELLERIE

Algier, le 19 Janvier 1852

DU

CONSULAT SUISSE.

N^oN^o

Vos: Très hauts Conseil Fédéral.

Messieurs le Président et très honorés Messieurs!

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 2 de ce mois pour me demander des renseignements sur le sort de nos compatriotes établis dans la colonie d'Annem-el-Aïne et quels seraient les moyens propres à améliorer la situation de ces émigrés.

La lettre que vous ai portée le précédent Courrier répond partiellement à votre demande et les renseignements qu'elle renferme témoignent de la sollicitude avec laquelle le Consulat s'en occupe de la situation des colons d'Annem-el-Aïne dans les mesures des moyens d'action dont il dispose.

Un premier convoi d'émigrés de Saxe (canton du Valais) avait été établi par le gouvernement Français par suite de l'intervention de votre Consul dans la colonie d'Annem-el-Aïne.

Nos compatriotes ont trouvé sur ce point des maisons construites l'année précédente et de terre très fertile. Je connais personnellement le village d'Annem-el-Aïne situé entre le village El-Afroun et Marengo presque au pied de l'Atlas en un terrain fertile dans le défrichement ne présente pas de grandes difficultés. Le village



Construits par le Génie Militaire par suite des Décrets de l'Assemblée Constituante de 1790 devaient recevoir des Emigrants Français que le Gouvernement dirigeait sur l'Algérie en exécution de ces décrets. L'Influence Politique sous laquelle la Constituante avait voté le crédit de 40 Millions pour Subvenir au transport en Algérie et à l'établissement de Familles Françaises, ayant disparu successivement, les envois d'émigrants cessèrent en 1794 et le Gouvernement qui avait à sa disposition des Maisons parfaitement construites avec des terres à défricher, consentit, sans toutefois prendre l'engagement de continuer dans cette voie, à établir des colonies étrangères. C'est ainsi que Français établis nos compatriotes de Saxe dans le Village d'Amou-el-cim.

Après les avoir installés le Gouvernement admit les nouveaux habitants d'Amou-el-cim au bénéfice complet des émigrants Français en leur distribuant des rations de vivres, des semences en instruments aratoires, un cheptel, tout qui leur était réglé par les Décrets de 1790. Plus tard les vivres qui avaient été fournis conformément aux réglemens administratifs sur les Subsistances de l'Armée d'Afrique furent remplacés par une allocation représentative par suite d'une nouvelle organisation introduite par le Ministre de la Guerre dans le Service des Subsistances de l'Armée, -

La colonie d'Amou-el-cim, considérée comme Amière de la Colonie de l'Afroun, est dirigée par le Capitaine Blum, originaire de Suisse et du Canton de Valais même. Le Dévouement et la bienveillance de cet Officier ne peuvent être mis en doute; il a fait et il fait encore ce qu'il peut pour faire prospérer les Colonies Suisses.

L'Essai tenté avec des émigrants de Saxe était satisfaisant; le Gouvernement paraissait sur le rapport du Directeur, Content de leur conduite et lorsque de nouveaux envois de nos compatriotes se présenteront, il consentira à l'importer de nouveaux

Sacrifices en des Virgins sur Cannes - d. c. n. e.

Les conditions physiques en peunnie avec des émigrants variés. Le plus petit nombre à ce l'Algérie en s'ils valaient ou qu'ils leur Patrie avant au moins mille francs par famille, ils ont en route bien mal employé leurs moyens, car, je le répète, la plupart de nos compatriotes se de l'Algérie à Alger sans ressource aucune en dans le plus grand dénuement. D'un autre côté un certain nombre malade et chétif ne remplissent pas les conditions physiques nécessaires pour s'acclimater facilement dans un pays tel que l'Algérie, sont le poids des premiers travaux d'établissement qui leur toujours ont ce souvenir ingrats, une quantité considérable d'enfants en bas âge renouent également à plusieurs familles une tâche plus difficile et devant angustier plutôt les embarras de la situation.

À leur arrivée à Alger tous les émigrants sont reçus dans un établissement hospitalier et nommé avec l'Etat. Cette condition diffère bien de l'isolement dans lequel se trouvent les émigrants au moment de leur arrivée dans les Ports des Etats-Unis d'Amérique, où, étrangers sans guide, livrés à leur triste fortune au milieu des grandes villes où on ne parle pas la langue de leur Patrie, ils dépensent sans profit le peu d'argent dont ils restent munis à leur débarquement. J'ai été témoin de ce fait moi-même lors de mes voyages aux Etats-Unis. Dans plusieurs villes, comme à New-York, des Sociétés particulières de bienfaisance s'efforcent de combattre ce mal, mais je dois ajouter ici en faveur de l'Algérie, que ces secours sont loin de remplacer l'action bienfaisante du Gouvernement Français qui pendant cinq jours, héberge librement les nouveaux débarqués en attendant que ceux-ci aient trouvé leurs nouveaux moyens de subsistance.

Ces nos compatriotes sont admis dans ces établissements dits Dépôts-

- Des Ouvriers n'en est en sortant de là que les différents convois sont
 dirigés vers les colonies dans lesquelles ils sont accueillis par le Gouvernement.
 Il y a des Suisses à El-Oufroum, à Amour-el-Aïne, à Daouda, à Coleah. -

Par l'inspection de l'Etat que j'ai eu l'honneur de vous soumettre par ma lettre
 du 10 courant vous avez remarqué que la Colonie d'Amour-el-Aïne a reçu en tout 294
 émigrants Suisses. Tous, je le répète, ont servi de véritables bienfaits, c'est à dire
 habitations, champs, vivres ou secours représentatifs, instruments aratoires,
 Bestiaux, tout cela leur a été livré gratuitement, mais quelque utile qu'aient
 été ces Subventions elle n'ont pu combattre les maladies des uns, et il faut bien
 le dire aussi, ni la mauvaise volonté des autres. 188 émigrants sont retournés en
 Suisse, les uns malades, les autres mécontents de la Situation que les circonstances
 leur avaient faite; 97 ont persévéré dans leur entreprise. Sur les 294 individus
 il y a eu 11 Vies d'Hommes 7 Décès de Femmes et 46 Décès d'Enfants.

Les premiers Etablissements sur des terres qui ont resté longtemps incultes
 sont inséparables de travaux rudes et de maladies produites par les miasmes de
 terres nouvellement défrichées. Les travaux de défrichement déjà épuisants de
 leur nature, fournissent naturellement des victimes, quand le Colon n'a que
 l'indispensable pour l'entretien et lorsqu'il passe précipitamment du climat
 modéré de sa patrie sous des chaleurs presque tropicales. Il n'y a pas
 de transition; la nature de l'homme se trouve surprise et le moindre excès,
 la moindre imprudence, deviennent une cause de mortalité. Ce fait a
 toujours été constaté particulièrement chez les enfants en bas âge, même pour des
 émigrants qui se fixent dans les Villages loin des champs, et ainsi s'explique
 le nombre considérable de 46 Décès d'enfants.

La fièvre intermittente quand elle attaque le Colon, provoque une prostration presque complète des forces physiques et morales. Il n'est donc pas étonnant qu'un grand nombre de malades aient renoncé à tous établissements, desespérés de la nouvelle Patrie; joignez à cet état de chose des illusions éteintes, des espérances déçues, l'absence de persévérance chez quelques uns, tous les embarras qui entourent les Familles surchargées d'enfants et d'impotents et vous vous expliquerez cette immense proportion de gens partis d'Afrique avec ceux qui s'y maintiennent.

Lorsque les émigrants qui retournaient en Europe sont arrivés à Alger ils y ont été reçus au dépôt des Courriers pendant le temps nécessaire pour attendre les départs des navires qui les transportaient gratuitement en France.

Le retour de ces Familles jusqu'en Suisse a été effectué péniblement pendant le long trajet à travers la France et le Conseil a de nouveau regretté dans cette circonstance de manquer de moyens suffisants pour secourir des malheureux Compatriotes.

La situation pécuniaire des Colons ^{était} déjà mauvaise en arrivant; sans le Secours du Gouvernement, ils n'auraient pu subsister; ils ont certainement subi des privations, mais on ne peut admettre que dans une colonie administrée régulièrement où des Secours de toute nature sont distribués avec ordre et équité le manque de nourriture ait fait des victimes comme le prétendent certains esprits chagrins; -

Il est probable que si les colons avaient pu ajouter aux Subsidés du Gouvernement de leur propre bourse ou des Secours venant d'autre part, bon nombre aurait pu plus facilement supporter les temps difficiles du début. C'est ici le cas d'appeler les bienfaits du Gouvernement Fédéral et des différents Gouvernements

Cantonaris Sur la question de savoir s'il ne conviendrait pas de continuer
 le courage des compatriotes émigrants par des Secours qui seraient judicieusement
 distribués aux plus nécessiteux quand ils persisteraient dans leur établissement
 en Algérie. La question est délicate, mais il me paraît indubitable que si quelque
 Secours pouvait être ajouté aux Secours du Gouvernement on aurait peut-être
 évité le douloureux spectacle de ces retours en Europe. Sacrifice pour sacrifice,
 il vaudrait mieux consacrer l'argent nécessaire à Secourir les Familles à leur retour
 dans le Pays, à des Subsidés en Algérie. Les Émigrants bien traités
 mieux, ils pourraient poursuivre leur leur et l'humanité y gagnerait. —

Vous avez vu par ma dernière Lettre, Messieurs le Président et
 les honorables Messieurs, que j'ai provoqué une décision favorable du
 Gouvernement, qui prolonge la indemnité alimentaire jusqu'en Février. —

Je ne veux pas terminer cette lettre sans ajouter deux mots sur la part
 que la Presse algérienne a prise dans cette affaire d'Amour-el-Aïms car je vois par
 votre Dépêche du 2 Comand que les journaux n'ont pas accueilli ces publications.

Il a existé à Alger un journal (il est supprimé aujourd'hui) nommé
 L'Atlas qui a constamment attaqué l'Administration dans tous les actes. Cette
 feuille faisait une opposition systématique au gouvernement; son Rédacteur
 se trouve dans les embarras de la Colonie d'Amour-el-Aïms il occasionna une
 violente attaque contre l'Administration (voir L'Atlas du 10 novembre 1851).
 Le Consul de cette époque a dû rectifier les Faits et je n'ai pas été étranger
 personnellement à la lettre qu'il adressa au Rédacteur qui l'inséra dans
 son numéro du 12 novembre, tout en maintenant son premier dire.

Les menées de ce journal cachèrent aussi une intrigue personnelle

Contre le Consul, car dans le Numéro du 16 on le voit d'un nommé Koenig
 (homme de peu de valeur) pour attaquer directement le Consul, celui-ci a eu le
 bon esprit de ne pas répondre, laissant le public juge entre la lettre et la
 contradiction. Cette misérable affaire en est restée là et je n'en parle et n'adresse
 au très haut Conseil les trois Feuilles du Journal inquitant que parcequ'il a été
 question de venir de journaux et parcequ'il était convenable de déclarer cette question
 d'Amour-et-Ain sur toutes les Faces. -

Veuillez agréer, Monsieur le Président, et très honorés Messieurs,
 l'assurance de ma haute Considération.

Pour le Consul de la Confédération Suisse.

Le Consul des Etats-Unis d'Amérique.

Autzug:
 Wundamburg und Consul
 Mittheilung an Muller bis zu
 der Pille: Il est probable w/w.
 6.1.52
 Prof.

306.

Reims le 26 Janvier 1852

N. in Cantat in Alysine J. J. 19 20.

Telamir Amour. cl. Ain.

au des Cantat in Alysine

au heurtis.

[Faint signature]